



Dakar, le 28 Novembre 2013

Le Coordonnateur

**Proposition de centres d'intérêt pour la mise en place d'un
Programme de filets sociaux**

En perspective de l'audience de Madame Marcia Helena Carvalho Lopes, Ancien Ministre en charge du Développement Social au Brésil, Consultant à la FAO, il m'a paru utile de soumettre à votre attention les centres d'intérêt ci-après :

1. Nécessité d'asseoir le **dispositif de ciblage communautaire et catégoriel** au niveau le plus décentralisé avec une forte implication des Ministères sectoriels qui ont une mission d'encadrement et de promotion des groupes vulnérables. A cet effet notre département présente un **avantage comparatif certain** au regard de ses expériences déjà capitalisées dans ce domaine à travers un **Modèle de ciblage géographique communautaire et catégoriel** validé par les **Partenaires Techniques Financiers**. Le dit modèle de ciblage des groupes vulnérables repose sur un **dispositif institutionnel et communautaire** composé respectivement des **Plateformes Techniques Opérationnelles (PTO)** et des **Acteurs Porteurs de Dynamiques Communautaire (APDC)**.
2. Mettre l'accent sur l'**Autonomisation socio-économique des femmes et des ménages pauvres** pour les sortir de la pauvreté extrême et les aider à créer des richesses à travers le financement d'activités productives.
3. Avoir une approche multisectorielle : **Programme National des Bourses de Sécurité Familiale, Couverture Maladie universelle (CMU), Pauvreté, Nutrition, Enregistrement des naissances, Vaccination et Activités productives pour une meilleure durabilité du système de protection sociale.**
4. Mettre l'accent sur l'**Investissement sur le Capital Humain à travers les Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre** et d'intérêt communautaire avec une forte implication des femmes et des jeunes pour l'accès aux services sociaux de base des groupes vulnérables..

5. Mettre l'accent sur le Renforcement des Capacités des groupes vulnérables et des partenaires institutionnels à la base. A cet effet, le Ministère de la Femme, de l'Enfance et de l'Entrepreneuriat Féminin a déjà capitalisé **une Stratégie Accélérée de Développement des Compétences (SADEC)** pour lesdits cibles.

6. Revoir et redynamiser le cadre institutionnel de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) aux trois niveaux d'intervention ci-après :
 - a) **Niveau Politique** : **Comité de pilotage** présidé par le Ministère de l'Economie et des Finances avec comme **Secrétariat l'UCSPE**. L'intérêt c'est d'arriver à assurer l'impact de la protection sociale sur la SNDES, les OMD et les Cadres de Coopération en vue de pouvoir faire les alignements nécessaires pour la mobilisation des ressources financières auprès des PTF. Tous les ministres sectoriels concernés devraient y siéger.
 - b) **Niveau stratégique et technique** : **un Comité de Coordination et de Suivi Technique** présidé par le Délégué Général de la Protection Sociale et de la Solidarité Nationale et où siègeraient les responsables des structures de planification, de coordination et de suivi des ministères sectoriels concernés.
 - c) **Un dispositif de coordination et de suivi technique** interne à chaque Ministère concerné pour mieux assurer le pilotage stratégique des projets et programmes de lutte contre la pauvreté et de protection sociale avec leurs différents comités de pilotage. Ces mécanismes existent déjà, il convient de les appuyer.

7. La conception et la mise en place d'un Registre Unifié des bénéficiaires multisectoriels et multi acteurs, sur la base des domaines indiqués **au point 3 ci-dessus**.

Au regard de ces centres d'intérêt , nous pensons, après discussion avec la Mission de la FAO, que le Ministère en charge du Développement Social à travers l'INPS peut assurer un rôle de leadership dans la mise en place du **Programme National de Filets Sociaux** grâce à son modèle de ciblage géographique, communautaire et catégoriel testé avec la PAM, l'UNICEF, le PNUD, la Coopération Luxembourgeoise, la Banque Mondiale et la Coopération Italienne .

MINISTRE DE LA FEMME, FAMILLE
ET DE L'ENFANCE



CELLULE DE SUIVI OPERATIONNEL DES PROGRAMMES
DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

FICHE TECHNIQUE

PROTECTION SOCIALE DES GROUPES VULNERABLES-
FILETS SOCIAUX DE SECURITE - CIBLAGE

La problématique du ciblage occupe une place prioritaire dans la mise en œuvre des programmes de filets sociaux destinés aux groupes vulnérables. En effet, les programmes de filets sociaux sont destinés à une cible particulière qu'il convient de bien identifier pour une meilleure efficacité de l'appui mais aussi pour des raisons de justice sociale et d'équité dans la répartition des richesses produites par la Nation.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Protection Sociale et de l'Initiative Nationale pour la Protection Sociale (INPS), **la Banque Mondiale a accordé, depuis 2010, une assistance technique au Gouvernement du Sénégal.** L'assistance technique est constituée de plusieurs composantes à savoir : (i) développer et présenter des notes techniques qui analysent la réponse du Gouvernement face aux chocs internes et exogènes pendant les dix dernières années et les liens entre **filets sociaux et la croissance économiques** ; (ii) développer et présenter une note qui propose des options pour **un ciblage unique au Sénégal**, basé sur les corrélats de la pauvreté ; (iii) renforcer l'analyse sur les aspects de la vulnérabilité et de la protection sociale dans l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS) 2011; (iv) continuer la collecte d'information et présenter les résultats liminaires de l'Etude sur **la Revue des Programmes de Filets Sociaux au Sénégal** ; (v) rencontrer le comité interministériel de Pilotage de la Stratégie Nationale de Protection Sociale mis en place par l'arrêté Primatorial N° 001582 du 20-02-2012.

C'est dans ce cadre également que s'inscrivait la tenue des activités suivantes :

- la vidéoconférence sur les liens entre les filets sociaux et croissance économique
- la vidéoconférence sur la stratégie de la Protection Sociale de la Banque Mondiale,
- l'atelier de présentation des résultats de la revue des filets sociaux au Sénégal
- l'atelier de formation sur le modèle ADEPT dans le cadre du développement d'un système de ciblage national efficace et transparent ;

- l'atelier d'échange sur la conception et la mise en place de systèmes de filets sociaux.

L'étude sur la revue des filets sociaux réalisée par la Cellule de Suivi Opérationnel des Projets et Programmes de Lutte Contre la Pauvreté (CSO-PLCP) du MFEEF avec l'appui de la Banque Mondiale a permis de faire une évaluation de plusieurs **initiatives en matière de promotion de la protection sociale des groupes vulnérables** qui sont déclinées à travers une dizaine de programmes et projet de « filets sociaux », notamment :

- **L'assistance en vivres aux zones et groupes vulnérables et suivi de la sécurité alimentaire** à travers le CSA qui vise à assurer la disponibilité, la gestion et le suivi d'un stock de sécurité alimentaire à l'échelle nationale pour faire face aux pénuries, aux urgences alimentaires et à l'assistance en vivres aux communautés lors des grands rassemblements
- **Le Fonds de Solidarité Nationale**, qui assure une réponse immédiate et appropriée aux situations de crise et d'urgence par une assistance financière, médicale et humanitaire en matériel et produits divers.
- **Le Programme de réadaptation à base communautaire** qui appuie l'intégration sociale, économique et culturelle des personnes handicapées via des appuis en matériel et la subvention d'activités génératrices de revenus.
- **Le Projet d'appui à la promotion des aînés** qui vise à améliorer les conditions de vie des aînés par le renforcement de capacités et des prêts subventionnés pour des activités génératrices de revenus.
- **Le Programme d'alimentation scolaire du PAM** qui assure une alimentation suffisante en quantité et en qualité aux apprenants du formel et du non formel en vue de contribuer à l'amélioration des performances du système éducatif par la mise en place de cantines scolaires.
- **Le Plan SESAME** dont l'objectif est d'assurer des soins gratuits aux personnes âgées de 60 ans et plus dans toutes les structures de santé publique.
- **Les Bourses d'étude pour les orphelins et autres enfants vulnérables** qui visent à assurer la scolarisation ou la formation professionnelle d'orphelins du SIDA et autres enfants vulnérables via l'attribution de bourses d'étude.
- **Le Programme Nutrition ciblée sur l'enfant et transferts sociaux** qui vise à atténuer les impacts négatifs des crises notamment l'augmentation des prix de denrées alimentaires, sur les enfants en bas âge dans les ménages vulnérables en augmentant la consommation des ménages dans les familles vulnérables avec des enfants de moins de cinq ans.
- **Le Projet de Bons d'achat Alimentaires** qui contribue à l'atténuation de l'impact de la hausse des prix sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des populations vulnérables en compensant la baisse de leur pouvoir d'achat par la distribution de bons d'achat alimentaires.
- **L'Initiative de protection sociale des enfants vulnérables** qui vise à atténuer le risque de séparation familiale via la contribution au renforcement des capacités financières des ménages ciblés et l'amélioration de l'accès des enfants de 4 à 16 ans aux services

d'éducation (accès, maintien/réussite à l'école et formation professionnelle), de santé et de protection.

- **Le programme d'appui aux activités de cantines scolaires au Sénégal** pour soutenir des programmes de scolarisation et de maintien des enfants à l'école via la distribution de vivres aux établissements préscolaires et élémentaires en zones rurales, en appui à la Division des Cantines Scolaires.
- **Le Programme d'Appui à la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (PRP)** qui accorde des subventions pour le financement des AGR des groupes vulnérables particulièrement les femmes, les handicapés et les populations affectées par le VIH/SIDA.

Sur la base des résultats de cette Revue et des différentes rencontres d'échanges de capitalisation des expériences nationales et internationales, la Banque Mondiale appuie l'Etat du Sénégal dans la réalisation, l'élaboration et la mise en œuvre d'un Système National de Filets sociaux de sécurité multisectoriel logé au niveau de la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN) et exécuté à travers différents centres de responsabilité :

- Cellule de Lutte contre la Malnutrition de la Primature (Nutrition) ;
- CSO-PLCP du Ministère de la Femme en charge du Développement social (INPS) ;
- Direction Générale de l'Action Sociale du (MSAS) (Personnes âgées)
- Direction de la Planification et de la Recherche (MEN) (Cantines Scolaires) ;

La tenue de l'Atelier de présentation **du Rapport de la Revue des Filets sociaux et du système National articulé à un registre unique et unifié** des bénéficiaires se tiendra à cet effet le **jeudi 19 Décembre 2013 à l'Hôtel Radisson.**